



Briefing presse



Europe : concilier souveraineté énergétique et lutte contre la crise climatique



design 2022 : guendle.fr

} réseau
action
climat france

Avec la guerre en Ukraine, l'Europe est prise en étau entre l'urgence énergétique et l'urgence climatique. Le plan pour l'indépendance énergétique de l'Union de 300 milliards d'euros, *RePower EU*, cumulé au Green Deal européen, est une opportunité de donner un coup d'accélérateur sans précédent à la transition énergétique du continent, seul choix pouvant concilier souveraineté énergétique et lutte contre la crise climatique.

Les Européens ont toutes les cartes en main pour s'affranchir des énergies fossiles, dont russes :

- Amplification du déploiement des énergies renouvelables, en particulier le solaire, pour atteindre 45 % du mix énergétique du continent en 2030 ;
- Renforcement des mesures d'efficacité énergétique et triplement du nombre de rénovations performantes du bâtiment ;
- Plan d'économies d'énergie, une première à l'échelle européenne, qui doit aboutir à des actions concrètes de la part des États membres ;
- Développement d'une stratégie pour décarboner l'industrie.

Au total, près de 290 milliards d'euros pourraient être investis dans la transition écologique.

Un plan majeur pour l'Europe, mais qui contient des contradictions mortifères pour le climat : 10 milliards d'euros sont prévus pour construire de nouvelles infrastructures gazières et pétrolières afin notamment d'importer du gaz naturel liquéfié des États-Unis ou du Qatar. Un gaspillage d'argent public qui risque d'alimenter une bombe climatique sur les court et moyen termes. L'Europe peut se passer du gaz fossile russe en 4 ans sans investir dans de nouvelles routes du gaz ([source](#)).

La balle est dans le camp de la France et des Députés européens

Les députés européens et les États membres doivent **confirmer, améliorer et amplifier le plan *RePower EU*. À 30 jours de la fin de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, la France a la responsabilité de faire avancer ce grand chantier et de le traduire dans les législations du Green Deal en cours de négociations.** Alors que la guerre continue, que les prix de l'énergie et de l'alimentation explosent, et que la Russie menace de couper le robinet du gaz à l'Europe, l'Europe ne peut pas se permettre de reculer. La France, et notamment le Président Macron, doit porter ce plan à l'occasion du Sommet exceptionnel des 30 et 31 mai, puis lors des Conseils des ministres de l'environnement et de l'énergie les 27 et 28 juin prochains. Les retards accumulés par la France en matière de transition ne doivent pas freiner l'Europe dans sa quête de souveraineté énergétique.

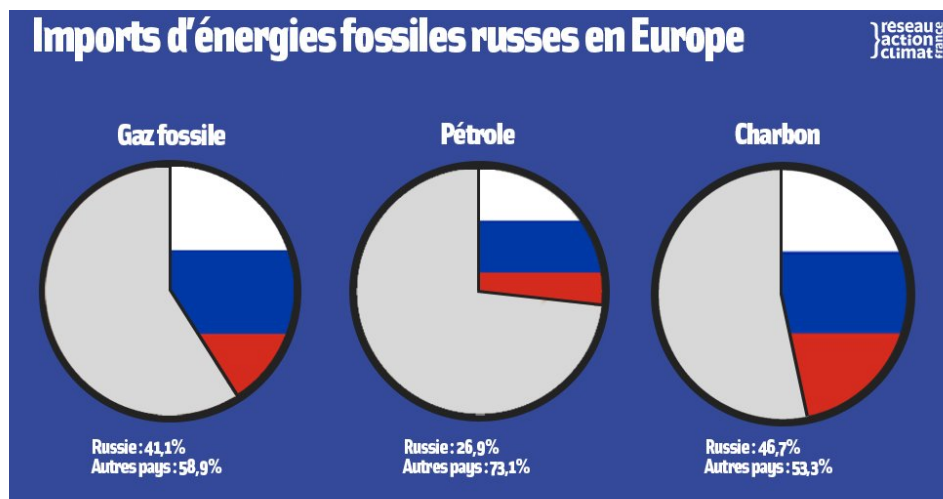
Les Députés européens ont également les moyens de traduire en urgence ce plan et de s'opposer **aux nouvelles routes du gaz fossile et du pétrole, qui ne feront que remplacer une énergie fossile et une dépendance russe par une autre.**

Le grand chantier de l'investissement doit s'ouvrir

Point clef pour la mise en œuvre de *RePower EU* : l'investissement. La Commission européenne prévoit de réorienter une partie de l'enveloppe du plan de relance européen, mais propose également de **lever 20 milliards d'euros en vendant sur le marché carbone européen entre 200 et 250 millions de nouveaux permis à polluer**. Autant d'émissions supplémentaires que les industriels et les centrales électriques pourront émettre. Cette option doit être abandonnée et d'autres pistes de financement doivent être trouvées : Commission et États membres vont devoir ouvrir de nouveaux canaux d'investissements. La **réforme du Pacte de Stabilité et de Croissance** ou le **lancement d'un grand plan d'investissement pour l'indépendance énergétique et la transition écologique** doivent être mis sur la table au plus vite. La France doit ouvrir ce chantier de l'investissement sous sa Présidence.

Enfin, il serait incompréhensible pour l'Europe d'adopter le projet de taxonomie européenne, labellisant le gaz fossile et le nucléaire comme « énergies de transition ». La guerre en Ukraine montre qu'une transition rapide est nécessaire et qu'elle doit s'affranchir du gaz au plus vite. Le nucléaire quant à lui ne répond pas à l'urgence au vu du temps de construction et du coût des centrales.

Dépendance des énergies fossiles russes avant la guerre en Ukraine ([source Commission européenne](#)) - La dépendance des Européens aux énergies fossiles, notamment russes, crée une vulnérabilité extrême qui affaiblit la souveraineté de l'Europe, fait exploser les prix de l'énergie et de l'alimentation, nourrit la crise climatique et contribue à alimenter la guerre en Ukraine.



Sommaire

Les vieux réflexes gaziers et pétroliers doivent rester au placard	4
Les nouvelles routes du gaz et du pétrole : une erreur géopolitique et climatique	4
Discrédit sur la labellisation du gaz fossile et du nucléaire comme « énergies de transition » dans la taxonomie européenne	4
La transition énergétique, seule solution pour concilier souveraineté énergétique et lutte contre la crise climatique	6
Massifier le déploiement des énergies renouvelables	6
Accélérer les mesures d'efficacité énergétique et la rénovation du bâtiment	8
Sevrer les transports de leur dépendance au pétrole	9
Faire bifurquer l'appareil agricole européen vers l'agro-écologique	10
Sobriété et soutien des ménages, le duo de la solidarité face à la crise	10
Soutenir les ménages les plus vulnérables grâce à une taxe sur les dividendes des énergéticiens	10
Engendrer des économies d'énergie grâce à la sobriété	10
Comment financer ce plan ?	13
CONTACTS PRESSE	14

Les vieux réflexes gaziers et pétroliers doivent rester au placard

Face à la crise énergétique, les États européens tout comme la Commission européenne se sont empressés de vouloir construire de nouvelles infrastructures pour diversifier les sources d'approvisionnement en gaz, pétrole et charbon. C'est une impasse qui risque d'enfermer l'Union dans une dépendance aux énergies fossiles. **Plusieurs [études](#) montrent que l'Union européenne peut se passer du gaz, pétrole et charbon russes d'ici 2025 sans construire de nouvelles infrastructures** grâce à des investissements substantiels dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la sobriété.

Les nouvelles routes du gaz et du pétrole : une erreur géopolitique et climatique

Dans le but de substituer une partie des importations d'hydrocarbures russes, la Commission européenne souhaite explorer les nouvelles routes du gaz. Dans son plan, elle prévoit près de **10 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans de nouvelles infrastructures gazières.**

Le GNL est
2,5 fois
plus polluant
que le gaz
russe

Environ une vingtaine de nouveaux terminaux méthaniers visant à importer du gaz naturel liquéfié (GNL) venant des États-Unis, du Canada ou du Qatar pourraient être considérés comme prioritaires. En France, cela pourrait conduire TotalEnergies à en construire un nouveau au Havre. Or, **le GNL est [deux fois et demi plus émetteur](#) que le gaz fossile importé par gazoducs de Russie.** La Commission prévoit également de faire financer certains grands gazoducs, notamment pour relier l'Azerbaïdjan à l'Italie ou encore des interconnexions intra-européennes, dont potentiellement MidCat entre la France et l'Espagne. L'ensemble des nouveaux projets gaziers en Europe, terminaux de GNL et gazoducs, ont un [coût estimé à environ 26 milliards d'euros](#). Cette stratégie ne répond d'ailleurs pas à l'urgence d'approvisionnement pour l'hiver prochain puisque les nouveaux terminaux méthaniers ne seront pas opérationnels avant deux ans.

Infrastructures gazières et pétrolières en projet, (source de la carte Commission européenne (RePower EU), et données compilées sur le GlobalEnergyMonitor



Investir dans de nouvelles infrastructures est un gaspillage d'argent public qui ne fait que **remplacer une énergie fossile russe par une autre et nous enferme dans une dépendance aux énergies fossiles.**

Discrédit sur la labellisation du gaz fossile et du nucléaire comme « énergies de transition » dans la taxonomie européenne

Financer de nouveaux terminaux gaziers, c'est s'engager pour 30 ans d'énergies fossiles

La guerre en Ukraine souligne la dangerosité de la dépendance au gaz fossile et rend la proposition de la Commission européenne de labelliser les infrastructures gazières comme des « investissements verts » ou « de transition » obsolète. Consultée par la Commission européenne, la [Plateforme pour la finance durable](#) a rendu son rapport en début d'année sur la taxonomie. Son constat est le même, l'inclusion du nucléaire et du gaz fossile n'est pas cohérente avec les objectifs fixés par la Commission pour 2030. Outre la manipulation et politisation de la science pour faire croire que le gaz est durable d'un point de vue environnemental, ce projet est une double erreur politique : il va détourner des milliards d'euros qui

pourraient aller à la transition vers le gaz fossile et le nucléaire et va [maintenir l'Europe dans la dépendance au gaz importé](#).

Or, les infrastructures gazières ne peuvent pas être considérées comme de transition puisqu'elles seront amenées à durer entre 20 et 30 ans, éloignant l'Union européenne de ses objectifs climatiques. Pour rappel, l'Agence internationale de l'énergie estime que les pays développés devraient sortir du charbon en 2030 et du gaz en 2035. Il n'y a pas de place pour de nouveaux investissements gaziers en Europe. De la même manière, le nucléaire ne permet pas de répondre aux urgences énergétiques et climatiques sur le court-terme.

Ce projet d'inclure le gaz fossile et le nucléaire dans la taxonomie européenne doit être rejeté par les États membres au Conseil et par les Députés européens au Parlement début juillet.

La transition énergétique, seule solution pour concilier souveraineté énergétique et lutte contre la crise climatique

À travers son plan *Repower EU*, la Commission européenne fait de la transition énergétique le pilier de l'indépendance énergétique de l'Union. Elle reconnaît ici que **le Green Deal européen est la seule solution pour concilier souveraineté énergétique et lutte contre la crise climatique**. Grâce à la mise en œuvre de ce plan, l'Union européenne pourrait baisser de près de 60 % sa consommation de gaz fossile, de 28 % celle de pétrole et de 36 % celle de charbon (selon les scénarios de la Commission et d'autres [scénarios](#) indépendants). Cela représente une économie annuelle de plus de 100 milliards d'euros d'importation de gaz fossile, de pétrole et de charbon d'ici à 2030 [selon la Commission](#).

L'ensemble de ces mesures devront être traduites dans les législations européennes du paquet climat « Fit for 55 » en cours de négociations. La France, qui a la Présidence du Conseil de l'Union européenne, doit mettre ces sujets à l'agenda du Conseil et porter des compromis ambitieux. Au-delà, des dossiers énergie traités par la Commission dans *RePower EU*, les sujets du transport et de l'agriculture sont d'autres leviers à activer pour réduire notre usage des énergies fossiles.

Massifier le déploiement des énergies renouvelables

La Commission européenne [a proposé](#) une accélération sans précédent du déploiement des énergies renouvelables sur le continent passant de 22 % aujourd'hui à 45 % du mix énergétique en 2030. Plus de 86 milliards d'euros pourraient être investis dans le solaire et l'éolien d'ici 2030 pour atteindre cet objectif. L'Europe pourrait même aller plus loin et viser 50 % d'énergies renouvelables en 2030, ce qui assoirait un peu plus son indépendance énergétique. Il est nécessaire et urgent que les co-législateurs, le Parlement européen et le Conseil, accélèrent les travaux sur la Directive énergie renouvelables et inscrivent dans le marbre cet objectif et sa déclinaison sectorielle. Un consensus semble émerger au Parlement européen autour de 45 % d'énergies renouvelables en 2030. Reste au Conseil de se positionner. **La Présidence française doit ouvrir au plus vite le débat et ne pas freiner la dynamique sur les énergies renouvelables, principal vecteur de décarbonation de l'économie européenne.**

Pour atteindre cet objectif plusieurs leviers devront être actionnés :

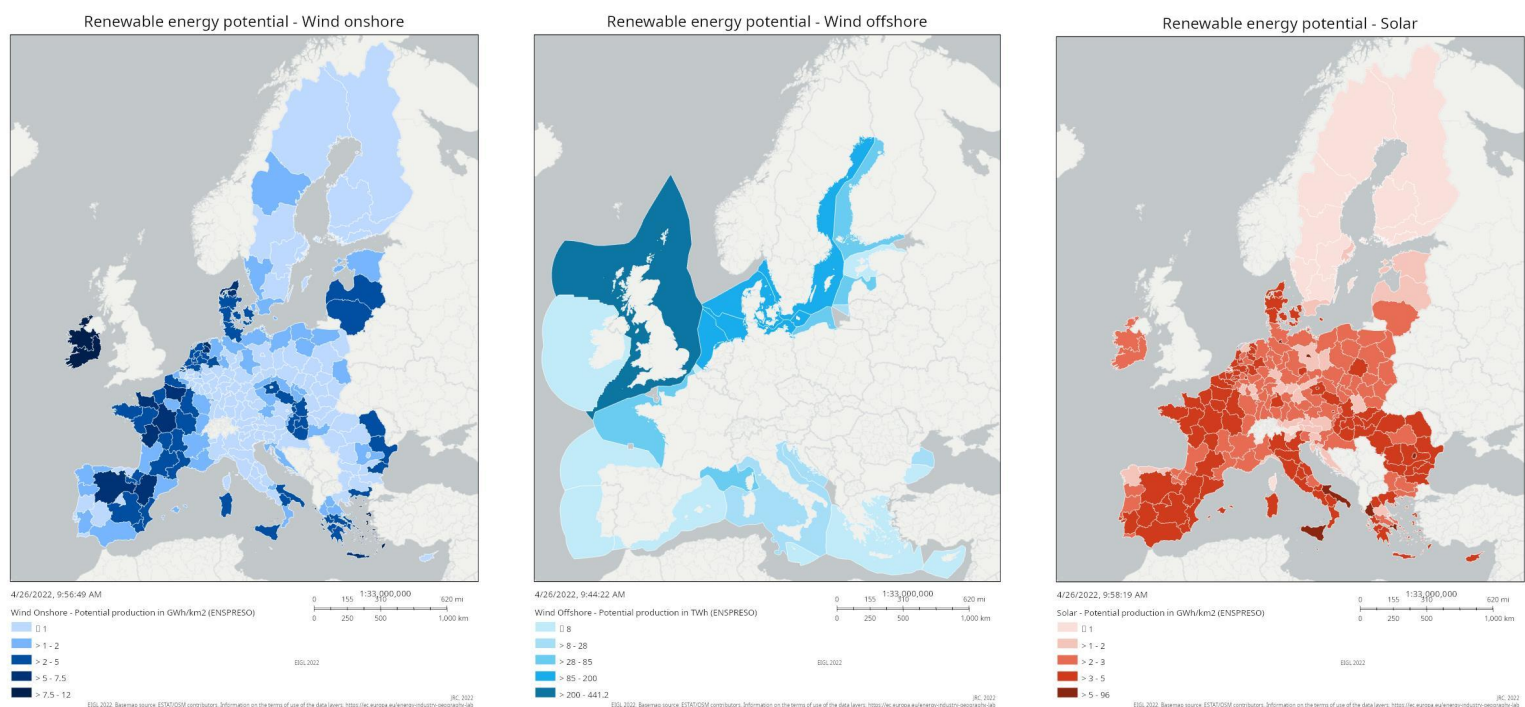
- **Construire 5 millions de nouveaux panneaux photovoltaïques sur les toits par an d'ici 2025 :** le solaire peut être déployé à grande échelle et rapidement. Il sera donc clé pour accélérer la transition. Les propositions de la Commission d'instaurer **l'obligation pour les bâtiments neufs et les grands bâtiments commerciaux et publics (hangars par exemple) d'installer des panneaux photovoltaïques, ainsi que de réduire les délais d'instruction des projets à 3 mois**, sont d'excellentes nouvelles pour favoriser l'émergence du solaire. Cette obligation doit être étendue aux bâtiments réhabilités. La Commission prévoit un doublement de la capacité solaire d'ici à 2025 et 600 GW de solaire en 2030. Le photovoltaïque sur les toitures pourrait produire 25 % de l'électricité de l'Union européenne.
- **Développer les bioénergies et en particulier le biométhane, tout en accroissant leur durabilité** – notamment le maintien des puits de carbone– et de contribution aux

Porter l'objectif de 5 millions de nouveaux panneaux photovoltaïques sur les toits par an d'ici 2025

transitions agro-sylvicoles. Le potentiel durable accessible d'ici 2030, c'est-à-dire sans mobiliser de terres arables, évalué à 17 milliards de m³, doit être mobilisé, tout en cherchant à maximiser les retombées locales pour les territoires.

- **Accélérer la sortie des énergies fossiles dans l'industrie et leur substitution par des énergies renouvelables** grâce à de nouveaux objectifs sectoriels :
 - Se fixer l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables pour les procédés nécessitant des températures faibles et moyennes en 2030.
 - Se fixer l'objectif de 50 % d'hydrogène issu des énergies renouvelables d'ici 2030 pour les procédés industriels les plus difficiles à décarboner.
- **Fluidifier et faciliter les procédures de développement des énergies renouvelables grâce aux « go-to-areas », zones à privilégier pour le développement des énergies renouvelables, sans diminuer les critères et procédures environnementales.** Passer de neuf ans en moyenne pour un projet éolien et de quatre ans pour le solaire à un an est nécessaire. Les barrières administratives doivent être levées, à la fois par un renforcement des moyens dans les services instructeurs et la mise en place de guichets uniques pour faciliter la concertation et l'instruction sur les projets. L'Agence internationale de l'Énergie estime un gain possible jusqu'à 20 TWh dès 2022 grâce à des procédures accélérées. Néanmoins, l'exemption des zones « go-to-area » d'études d'impact environnementales et potentiellement de critères de durabilité représentent un danger pour la biodiversité. Il est essentiel, afin de favoriser l'appropriation des énergies renouvelables, de maintenir les critères de durabilité des projets, tout en accélérant les procédures. **Il reste un large potentiel sous-exploité en France et en Europe pour le déploiement des énergies renouvelables sans que cela n'affecte la biodiversité.** En plus des « go-to-areas », des « second choice areas » une fois que le potentiel est épuisé, et des « no-go-areas », représentant les zones protégées ou présentant de forts enjeux de biodiversité, comme Natura 2000, doivent être identifiées.

Carte du potentiel de développement des énergies renouvelables en Europe (de gauche à droite : éolien terrestre, éolien en mer, solaire), source Commission européenne, 18 mai 2022.



- **Lever les barrières au développement de l'énergie citoyenne et aux communautés énergétiques**, et inciter les États membres à mettre en œuvre des plans d'actions opérationnels pour favoriser l'investissement des citoyens, collectivités locales et PME aux projets d'énergie renouvelable. Les énergies citoyennes peuvent être un levier efficace pour soutenir les ménages les plus précaires. Des dispositifs doivent être mis en place afin de cibler ces derniers et les États membres encouragés à mobiliser tous les leviers possibles pour créer des mécanismes simples et adaptés (extension du guichet ouvert, exemption d'appels d'offres, etc.)
- **Ne pas tomber dans le piège du « faible émission »** : certains Députés européens comme État membres, dont la France, poussent pour que l'objectif d'énergie renouvelable puisse être atteint grâce au développement de l'hydrogène « à faible émission », c'est-à-dire de l'hydrogène produit à partir de nucléaire ou de gaz fossile. Une erreur fondamentale qui risque de brouiller le signal envoyé en faveur des énergies renouvelables.

Accélérer les mesures d'efficacité énergétique et la rénovation du bâtiment

Pour moins dépendre du gaz fossile, du pétrole et du charbon, il faut investir dans la rénovation des bâtiments et dans l'efficacité énergétique. **En Europe, les bâtiments sont responsables de 40 % de la consommation finale d'énergie.** C'est dans ce domaine que les économies d'énergies pourraient être les plus efficaces. Cela passe par des investissements dans la rénovation énergétique performante des bâtiments. Aujourd'hui, elle ne concerne que **0,2 % des bâtiments par an alors qu'elle devrait s'établir autour de 3 % par an** pour respecter la trajectoire de neutralité climatique.

Consciente de cela, la Commission européenne a proposé d'augmenter l'objectif d'économie d'énergie européen de 9 % à 13 % pour 2030 par rapport au scénario de référence 2020. Cependant, cela reste à améliorer car un objectif de 20 % serait nécessaire pour respecter l'Accord de Paris. **Les députés européens et le Conseil doivent ainsi augmenter l'ambition et traduire cet objectif dans la législation.**

Le plan *RePower EU* n'exploite pas assez le potentiel d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment, en se focalisant davantage sur la décarbonation de l'approvisionnement en énergie. Des actions complémentaires de court et moyen terme sont ainsi nécessaires en matière d'économies d'énergie :

- **Rénover au moins 5 millions de bâtiments de manière performante par an d'ici à 2030.**
- **Atteindre le triplement du taux annuel de rénovation énergétique** grâce à un plan d'investissement, et augmenter drastiquement la performance des rénovations.
- **Mobiliser les leviers réglementaires et d'investissement pour développer la chaleur et le froid renouvelable dans le bâtiment et l'urbanisme** (réseaux de chaleur, pompes à chaleur, bois énergie, géothermie, solaire thermique, etc.) et les rendre compétitifs face aux énergies fossiles.
- **Instaurer une obligation de rénovation performante des bâtiments** (au niveau BBC ou équivalent) en **commençant par l'éradication des passoires thermiques d'ici 2030.** En ce sens, la suggestion de la Commission européenne dans son plan « Save Energy » de renforcer l'ambition des normes minimales de performance énergétique (MEPS) dans le cadre de la

Porter l'objectif à 5 millions de logements rénovés par an d'ici 2030

révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments va dans le bon sens mais doit désormais se concrétiser lors des échanges au Parlement et au Conseil.

- **Éliminer progressivement les systèmes de chauffage fossiles** (chaudières au gaz fossile ou au fioul domestique) en parallèle de la rénovation performante des bâtiments. Il est dans ce cadre positif que le plan « *Save Energy* » suggère d'avancer la date de fin des subventions aux chauffage fossiles à 2025 (au lieu de 2027).

Sevrer les transports de leur dépendance au pétrole

[Deux tiers de la demande de pétrole](#) en Europe provient du secteur du transport, en particulier du secteur routier. Accélérer la transformation du secteur automobile est crucial pour réduire la dépendance des Européens aux importations de pétrole. La révision du règlement sur les standards d'émissions de CO₂ des véhicules légers est une opportunité d'accélérer la bifurcation vers le véhicule à faible émission, en particulier électrique. Angle mort de *RePower EU*, cette législation a pourtant prouvé son efficacité dans le passé : **en 2021, 1 immatriculation sur 11 est électrique en Europe** ([source](#)).

- **Avancer à 2030 la date de fin de vente des véhicules essence, diesel et hybrides neufs** pour maximiser nos chances d'atteindre nos objectifs climatiques et accélérer le sevrage des énergies fossiles dans les transports. La Belgique, le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède soutiennent d'ores-et-déjà cette date.
- **S'assurer qu'au minimum 50 % des nouveaux véhicules en 2025 soient à faible émission.**
- **Supprimer le paramètre de masse** qui favorise les producteurs de voitures lourdes en assouplissant les obligations d'émissions auxquelles ils doivent se conformer. Les véhicules les plus lourds devront être pénalisés.
- **Mettre en place des mesures exceptionnelles à destination des ménages les plus modestes pour aider à l'acquisition d'un véhicule électrique** : recentrer et augmenter la prime à la conversion à destination des ménages les plus modestes en créant un dispositif de super prime à la conversion, mettre en place sans délai et sur tout le territoire un dispositif de prêt à taux zéro mobilités.
- **Se doter d'une véritable stratégie pour sécuriser l'approvisionnement** en minerais stratégiques et les normes environnementales relatives aux minerais, au recyclage et à la conception des véhicules et des batteries doivent être renforcées, **afin de ne pas troquer une dépendance aux énergies fossiles par une dépendance aux métaux critiques**

Faire bifurquer l'appareil agricole européen vers l'agro-écologique

Les [porte-étendards de l'agriculture industrielle](#) se sont engouffrés dans la brèche créée par la guerre pour tenter de réduire la portée de la stratégie « de la ferme à la fourchette », volet agricole du Green Deal, portée par la Commission européenne. Cette stratégie répond de manière responsable aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation face aux risques climatiques, environnementaux et sanitaires, en prévoyant notamment une réduction de 20 % de l'usage des engrais et de 50 % des pesticides d'ici 2030, ainsi que l'accroissement des surfaces nécessaires à la biodiversité. Elle aide du

même coup les agriculteurs à améliorer leur autonomie vis-à-vis des marchés mondiaux et ainsi la résilience de leurs exploitations. **La remise en cause « de la ferme à la fourchette » est une erreur.**

La guerre en Ukraine vient exacerber une situation déjà existante, montrant que notre modèle agricole productiviste est dans une impasse : pour nourrir l'élevage industriel, il faut mobiliser les deux tiers des céréales produites en Europe et 80 % des engrais achetés par les agriculteurs, et importer l'équivalent d'un cinquième de la surface agricole utile européenne sous forme de soja. Ces importations de soja rendent l'Europe importatrice nette de calories, mal utilisées à nourrir des animaux qui concurrencent l'alimentation des hommes et des femmes dans le monde. L'Ukraine fournit la moitié du maïs importé par l'Europe et jusqu'à 600 000 tonnes de tourteaux de tournesol ukrainiens pourraient manquer à terme à l'élevage français. Dans ce contexte, les deux principaux leviers sont donc de diminuer la place de l'élevage industriel dans l'agriculture et l'alimentation européenne, ce qui permettrait de dégager des marges de manœuvre sur les stocks de céréales, et de diminuer notre dépendance aux engrais azotés de synthèse. Cela doit notamment passer par une relève de l'ambition agroécologique des Plans stratégiques nationaux.

- **Fixer un objectif de réduction d'au moins 30 % d'engrais azotés en 2030 par rapport à 2018.**
- **Investir dans le développement de légumineuses en Europe, prévoir au moins un milliard d'euros** pour développer la filière en France.
- **Soutenir les modes de production autonomes et économes, notamment l'agriculture biologique** (dont le cahier des charges interdit l'utilisation des engrais azotés de synthèse).
- **Enclencher une transition du secteur de l'élevage vers le « moins et mieux »** en soutenant financièrement, à travers des aides ciblées, les élevages les plus durables et les plus autonomes vis-à-vis des importations de grains, et en particulier les élevages pâturants pour les ruminants. Ajouter dans le plan stratégique national (déclinaison de la PAC en France) le critère « pâturage » à l'aide couplée bovin.

Sobriété et soutien des ménages, le duo de la solidarité face à la crise

Sur le court terme, l'Europe va devoir amortir le choc énergétique et protéger les plus vulnérables et les classes moyennes face à l'explosion des prix de l'énergie et de l'alimentation. La Commission européenne a publié un certain nombre de recommandations utiles à destination des États membres. Néanmoins, elle doit franchir une étape supplémentaire et coordonner la réponse et les mesures de sobriété.

Soutenir les ménages les plus vulnérables grâce à une taxe sur les dividendes des énergéticiens

[Selon l'Agence Internationale de l'Énergie](#), 55 milliards d'euros sont nécessaires pour atténuer l'impact de la crise des prix de l'énergie sur les consommateurs les plus précaires. Cette crise a gonflé les gains des énergéticiens : ils pourraient atteindre 200 milliards d'euros en 2022, voire davantage si les prix du gaz fossile et de l'électricité restent aussi hauts et volatiles, [comme le craint la Commission européenne](#). La proposition de mettre en place **à l'échelle nationale une taxe exceptionnelle sur les profits liés à la hausse des prix de l'énergie**, portée notamment par la Commission européenne et l'Agence internationale de l'Énergie, permettrait de redistribuer ces gains supplémentaires aux ménages les plus précaires pour compenser la hausse des prix et le cas échéant les aider à sortir de leur dépendance aux énergies fossiles.

Cette taxe exceptionnelle s'appliquerait **aux gains supplémentaires des énergéticiens liés à la hausse des prix de l'énergie** et serait **fonction des investissements réalisés**. Une entreprise énergétique aura le choix soit d'investir l'intégralité de ses profits supplémentaires dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Europe, soit de payer la taxe. Si une entreprise a partiellement investi ces profits dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, alors la taxe devra être modulée.

Engendrer des économies d'énergie grâce à la sobriété

Pour la première fois, la **Commission européenne mentionne et promeut des mesures de sobriété, une révolution culturelle pour l'institution qui doit aboutir en actions**. Les tensions annoncées du réseau électrique européen (et par extension du réseau français) pour les mois d'automne et d'hiver poussent à **adopter une coordination européenne de la sobriété, conduisant les États à définir des mesures de réduction de la consommation finale d'énergie**. Par la mise en place rapide de mesures de sobriété, à travers de la sensibilisation et autres procédures incitatives, **les États membres pourraient réduire sur le court-terme leur consommation de gaz et de pétrole d'environ 5 %**, selon les calculs de [l'Agence Internationale de l'Énergie \(AIE\)](#) et de la Commission européenne.

- **Définir une coordination européenne de la sobriété pour répondre aux besoins** : la Commission devrait pouvoir définir avec les États membres des plans d'urgence pour réduire drastiquement la consommation en cas de choc externe.

- **Ajuster les températures aux saisons** : baisser la température des radiateurs en hiver, ne pas utiliser excessivement les climatisations l'été. Les calculs de l'Agence Internationale de l'Énergie montrent que l'ajustement de la température de 1°C chez les particuliers, quel que soit leur système de climatisation ou de chauffage, réduirait la demande de gaz de 10 milliards de m³ par an. Cette mesure pourrait en priorité s'appliquer aux entreprises, avec par exemple l'installation de régulateurs dans les bureaux.
- **Réduire la dépendance à la voiture en soutenant l'utilisation d'autres modes de transport** : en parallèle des mesures de soutien à destination des ménages les plus modestes dépendants de la voiture, de nombreuses mesures pourraient être prises pour soutenir l'utilisation d'autres modes de transports comme le vélo ou les transports collectifs :
 - **Renforcer l'offre de transport en commun et ferroviaire et mettre en place une formule d'abonnement exceptionnelle.** L'Allemagne a par exemple mis en place un [Ticket Climat, à 9€ par mois](#), pour les mois de juin à août, permettant aux détenteurs de ce ticket de voyager dans tous les transports en commun du pays, y compris les TER. Le « [KlimaTicket Ö](#) » mis en place de manière pérenne en Autriche en octobre 2021, offre lui accès à l'intégralité de l'offre de transports collectifs du pays, y compris les trains longue distance. L'AIE estime que 105 milliers de barils de pétrole par jour pourraient être économisés par la simple incitation à prendre les transports en commun et les mobilités douces.
 - Inciter aux déplacements domicile-travail sans voiture grâce à l'obligation pour les employeurs de mettre en œuvre le forfait mobilités durables.
 - Inciter/favoriser le télétravail quand cela est possible. Davantage de télétravail, c'est aussi une réduction de l'utilisation des voitures individuelles.
 - Promouvoir une aide exceptionnelle à l'achat et à la réparation de vélo, ouvrir la prime à la conversion aux vélos dans les mêmes conditions que la prime à la conversion automobile.
- **Baisser la vitesse de circulation** : la seule diminution de la vitesse sur autoroute de 130 km/h à 110 km/h permet de réduire la consommation de carburant de 25 % selon un [calcul réalisé par Négawatt](#). En réduisant de 10km la vitesse maximale autorisée sur les autoroutes en Europe, ce seraient 160 milliers de barils qui seraient économisés par jour.
- **Pour les vacances et dès que cela est possible, valoriser le train plutôt que l'avion** : l'avion est un mode de transport extrêmement polluant et donc extrêmement consommateur de kérosène. La consommation par passager en classe économique est d'environ 25 litres par heure de vol, tandis que la consommation par passager en classe dite « affaires » est 3 à 5 fois plus élevée. Soit une consommation pouvant atteindre près de 125 litres par heure [selon le Shift Project](#). Pourtant, le transport ferroviaire est déjà en mesure de remplacer l'avion sur l'ensemble des trajets réalisables en moins de 5h de train en France ([source](#)). Au niveau européen, un tiers des vols les plus empruntés disposent d'une alternative en moins de 6h ([source](#)). Si l'ensemble des trajets aériens effectués pour raisons professionnelles étaient remplacés par des trajets ferroviaires quand cela est possible au sein de l'Union européenne, 70 milliers de barils seraient économisés par jour.

Comment financer ce plan ?

Pour accompagner les populations dans leur transition énergétique et pour que l'Europe remplisse ses objectifs climatiques, des investissements et dépenses importants sont nécessaires. Des moyens colossaux doivent donc être débloqués. Avant la guerre en Ukraine, [la Commission européenne indiquait](#) déjà qu'il faudrait engager **au moins 520 milliards d'euros supplémentaires par an** d'ici 2030 pour la transition verte. [La Cour des comptes européenne estime](#) quant à elle qu'il faudrait 1 000 milliards d'euros par an jusqu'en 2050 pour atteindre les objectifs du « Fit for 55 ». Dans *RePower EU*, **la Commission estime que 195 milliards d'euros supplémentaires sont nécessaires d'ici 2027** pour respecter ces nouveaux objectifs.

Malheureusement la Commission européenne souhaite lever 20 milliards d'euros en vendant sur le marché carbone européen entre 200 et 250 millions de permis à polluer. Autant d'émissions supplémentaires que les industriels et les centrales électriques pourront émettre. Cette décision ferait chuter le prix du CO₂, limitant les incitations pour les acteurs économiques de bifurquer vers la transition écologique. **Cette option de financement doit être abandonnée.** De nouvelles pistes doivent être trouvées pour réunir les fonds nécessaires :

- **Réviser les règles du Pacte de Stabilité et de Croissance** est une condition *sine qua non* pour libérer l'investissement. Ces règles ne sont aujourd'hui pas en vigueur, la Commission européenne ayant activé la clause échappatoire en 2020 pour répondre aux demandes économiques liées à la crise sanitaire. C'est grâce à cette mise en pause des règles qu'ont pu être votées de nombreuses mesures en faveur des ménages, des investissements ou de l'économie pendant la crise. L'arrivée de la guerre en Ukraine et des dépenses exceptionnelles à engager, notamment en matière d'énergie et de défense, a engendré une prolongation de cette pause des règles. Seule une modification profonde des règles budgétaires européennes et du Pacte de Stabilité et de Croissance permettra de sortir de l'impasse qui impose aux Européens de se conformer à la fois aux objectifs climatiques et aux règles budgétaires. **La mise en place d'une règle d'or verte sur les dépenses en faveur du climat et de l'environnement**, qui exclurait ces dépenses des règles du plafond de déficit est nécessaire. Elle doit être accompagnée, pour éviter les politiques d'austérité, de voies personnalisées de réduction de la dette, et non d'un critère unique, quelle que soit la situation économique du pays.
- **Envisager un nouveau plan européen de financement de la transition écologique** pour l'indépendance énergétique de l'Union. Celui-ci devra en revanche remplir de nombreuses cases : pas d'investissements dans des projets fossiles ou dans des projets qui nuiraient au climat ou à la biodiversité. Ce fonds, enfin, ne pourrait être utilisé sans prendre en compte la dimension sociale qu'il comporte : chaque Européen doit être accompagné dans sa transition énergétique.

CONTACTS PRESSE

Neil MAKAROFF

Responsable Europe

Réseau Action Climat - France

Email : neil.makaroff@reseauactionclimat.org

Mobile : 06 83 26 43 32

Mathilde LEBOURGEOIS

Responsable relations presse

Réseau Action Climat - France

Email : mathilde.lebourgeois@reseauactionclimat.org

Mobile : 06 74 95 87 11

Stéphanie CAYROL

Cler - Réseau pour la transition énergétique

Email : stephanie.cayrol@cler.org

Mobile : 06 63 75 33 89

Heloise PICHON

Greenpeace

Email : heloise.pichon@greenpeace.org

Mobile : 06 22 83 49 79

Virginie Boquin

France Nature Environnement

Email : virginie.boquin@fne.asso.org

Mobile : 06 07 69 27 10

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

